

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 33

N°177

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 SEPTEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 19 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 septembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaients présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaients absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Laurence GRARE
Madame Danielle MARINO
Madame Akoua Marie KOUAME
Monsieur Eric PLEE
Madame Alice FAGARD
Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Abderrahim HAFIDI
Monsieur Jean-Yves VANNIER
Monsieur Arab ALI CHERIF

Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Pascal BEAUDET
Madame Evelyne YONNET
Monsieur Jean-François MONINO

Secrétaire de séance : Sozig NEDELEC

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction des Finances/

OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2017 du budget principal**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L 2311-5 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le compte administratif 2017 du budget principal de la commune,

Adoption à l'unanimité par 37 pour , 5 se sont abstenus(Thérèse MBONDO, Daniel GARNIER, Evelyne YONNET , Jean-Yves VANNIER, Rachid ZAIRI)

DELIBERE :**DECIDE** de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement, tel qu'il ressort du compte administratif 2017 du budget principal de la commune, comme suit :

Résultat de fonctionnement		
A	résultat de l'exercice	15 643 337,01 €
B	résultats antérieurs reportés	0,00 €
C	résultat à affecter (C=A+B)	15 643 337,01 €

Besoin de financement de la section d'investissement		
D	résultat de l'exercice	-4 791 885,79 €
E	résultats antérieurs reportés	496 756,56 €
F	restes à réaliser en dépenses	4 702 103,46 €
G	restes à réaliser en recettes	1 601 644,79 €
H	solde des restes à réaliser (H=G-F)	-3 100 458,67 €
I	besoin de financement (I=D+E+H)	-7 395 587,90 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement		
J	couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	7 395 587,90 €
K	dotations complémentaires en réserves (compte 1068)	8 242 967,03 €
L	excédent reporté à la section de fonctionnement (couverture des reports)	4 782,08 €

Reçu en préfecture le : 21/09/18
Publié le : 21/09/18
Certifié exécutoire : 21/09/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI

